

# Inauguration du premier tronçon de la Véloline montpelliéraine entre Montpellier et Saint-Gély-du-Fesc





# SOMMAIRE

<b>Mots de Michaël DELAFOSSE et de Kléber MESQUIDA .....</b>	<b>3</b>
<b>Mots de Michèle LERNOUT et d'Alain BARBE .....</b>	<b>4</b>
<b>Mot de Carole DELGA .....</b>	<b>5</b>
<b>Inauguration du premier tronçon de la Véloligne montpelliéraine entre Montpellier et Saint-Gély-du-Fesc .....</b>	<b>6</b>
<b>1°) Création de la Véloligne n°10a du réseau express vélo : une liaison au service des habitants .....</b>	<b>7</b>
<b>2°) La réalisation des travaux de la 1ère tranche de la véloligne n°10a ..</b>	<b>8</b>
<b>3°) Les travaux réalisés par le Département .....</b>	<b>9</b>
<b>4°) Les travaux réalisés par Saint-Gély-du-Fesc .....</b>	<b>10</b>
<b>5°) Les ultimes travaux métropolitains .....</b>	<b>11</b>
<b>6°) Focus sur le réseau express vélo .....</b>	<b>12</b>



Je suis fier du travail mené main dans la main avec les différentes collectivités pour réaliser la Véloligne N°10a qui assurera à terme la liaison depuis Saint-Gély-du-Fesc, en limite du territoire de Montpellier Méditerranée Métropole sur la commune de Grabels, jusqu'à l'anneau cyclable autour du cœur de Montpellier. Cette piste cyclable très attendue permettra à la fois d'assurer une connexion de qualité avec les réseaux dédiés aux vélos des territoires limitrophes et contribuera naturellement à l'apaisement des communes.

Cet aménagement fait partie du Réseau Express Vélo que nous sommes en train de construire. À l'image du futur réseau structurant en transports collectifs (constitué des deux lignes de TER, des 5 lignes de tramways et des 5 lignes de bustram), il sera un réseau cyclable continu, sécurisé et confortable de 235 km. Il reliera les cœurs de village des communes au cœur de la Métropole jusqu'à la place de la Comédie, mais aussi les communes du territoire entre elles.



**Michaël DELAFOSSE**  
Maire de la Ville de Montpellier  
Président de Montpellier Méditerranée Métropole



A l'heure des grands changements de société et de la nécessaire mobilisation des pouvoirs publics dans la transition environnementale, permettre à chacun de se déplacer à vélo est un engagement de chaque instant. Avec cette nouvelle liaison cyclable entre Saint-Gély-du-Fesc et Montpellier, les collectivités ont su œuvrer ensemble autour d'un projet fédérateur et qui répond à l'intérêt général. Né d'une demande de la population, cet aménagement bénéficiera à tous les héraultais pour leur offrir la possibilité de pratiquer le vélo en toute sécurité, dans un bassin de vie dynamique, tant pour leur travail, que pour le loisir, le sport ou les trajets du quotidien. Le développement des voies cyclables et l'accompagnement de l'essor de la pratique du vélo sont au cœur de la politique du Département de l'Hérault et nous poursuivrons ces actions pour offrir à tous des nouvelles solutions de mobilité.



**Kléber MESQUIDA**  
Président du Département de l'Hérault



La distance qui sépare Saint-Gély-du-Fesc de Montpellier pourra bientôt être effectuée à vélo, en 20 minutes environ et en toute sécurité, grâce aux travaux conduits par la métropole et intégrés par le département dans le cadre de la construction du giratoire du Lien et la ville dans le cadre de son schéma des voies cyclables. C'est un projet fédérateur majeur, remarquable par sa cohérence et sa complémentarité en matière de politique de mobilité douce.

Dans le contexte de sobriété énergétique et de changement des comportements modaux encouragés et accompagnés par les collectivités, cette Véloligne, très attendue par les habitants du Nord de Montpellier, contribuera à développer la pratique vertueuse du vélo, enjeu écologique, économique et de santé publique.

Ouvrir une voie cyclable, ce n'est pas uniquement couler de l'enrobé, c'est offrir à nos concitoyens une alternative !



**Michèle LERNOUT**  
Maire de Saint-Gély-du-Fesc  
Conseillère départementale



La liaison cyclable entre Saint-Gély-du-Fesc et Montpellier est le fruit d'un travail partenarial mené depuis plus de 10 ans. Les premières tranches réalisées viennent donc récompenser le travail collaboratif des élus et des services qu'ils soient communaux, intercommunaux, départementaux ou métropolitains, au service de tous nos concitoyens !

Nous dépassons les logiques des périmètres administratifs pour nous mettre au service des usagers ! Nous pouvons nous en féliciter.

Cet aménagement cyclable sera en effet utile et répond à un réel besoin pour les déplacements domicile-travail comme pour les déplacements liés aux loisirs ou au tourisme. De toute évidence, cet itinéraire sera très fréquenté, tant il est attendu par les habitants du Sud du territoire du pic Saint Loup qui souhaitent se rendre vers la Métropole à vélo comme par les montpelliérains qui souhaitent venir profiter de la beauté de notre territoire.



**Alain BARBE**  
Président de la Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup



Que ce soit pour se déplacer au quotidien ou pour découvrir notre magnifique territoire, le vélo est un parfait partenaire. La piste cyclable entre Montpellier et Saint-Gély-du-Fesc, que nous inaugurons aujourd'hui, permettra aux cyclistes héraultais et aux touristes de se déplacer en toute sécurité sur 4,5 km.

Pour décarboner le plus grand nombre de déplacements, la Région Occitanie investit dans toutes les mobilités douces. Développer l'usage du vélo en fait partie. Lancé en 2020 dans le cadre du Pacte Vert, le Plan vélo a déjà permis la concrétisation de 28 pistes cyclables sécurisées partout sur le territoire pour un montant total de près de 7,3 M€, dont le tronçon entre Montpellier et Saint-Gély-du-Fesc.

A Montpellier, comme ailleurs en Occitanie, la Région répond toujours présente pour accompagner l'aménagement d'itinéraires sécurisés et agréables pour les cyclistes.



**Carole DELGA**

Présidente de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée



# **INAUGURATION DU PREMIER TRONÇON DE LA VÉLOLIGNE MONTPELLIÉRAINE ENTRE MONTPELLIER ET SAINT-GÉLY-DU-FESC**

Ce samedi 22 avril 2023, Michaël DELAFOSSE, Maire de la Ville de Montpellier, Président de Montpellier Méditerranée Métropole, Pierre-André DURAND, Préfet de la Région Occitanie et Préfet de la Haute-Garonne, Carole DELGA, Présidente de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, Kléber MESQUIDA, Président du Département de l'Hérault, Alain BARBE, Président de la Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup, Michèle LERNOUT, Maire de Saint-Gély-du-Fesc et René REVOL, Maire de Grabels, inaugurent ensemble le premier tronçon réalisé de la véloligne montpelliéraine n°10a entre Montpellier et Saint-Gély-du-Fesc.

En effet, Montpellier Méditerranée Métropole, sur les territoires de Montpellier et de Grabels, a réalisé, en coordination avec les travaux conduits par la Ville de Saint-Gély-du-Fesc et le Département de l'Hérault sur les autres tronçons du tracé, la première tranche de la liaison dédiée aux mobilités actives entre le centre-ville de Saint-Gély-du-Fesc et le pôle d'Echanges Multimodal Occitanie de Montpellier.

Cet aménagement bénéficie également des financements de l'État, de la Région Occitanie et de la Communauté de Communes du Grand Pic Saint Loup.



## **1°) Création de la Véloligne n°10a du réseau express vélo : une liaison au service des habitants**

**Cette piste de 8 kilomètres de long permettra de relier Montpellier à la commune la plus peuplée de la Communauté de Communes du Grand Pic Saint Loup, mais aussi de desservir par des liaisons douces un bassin de vie beaucoup plus étendu.** Elle se raccorde en effet directement sur la piste cyclable réalisée le long de la nouvelle voie métropolitaine RM 127E3 qui dessert la commune de Grabels. Elle assure aussi une liaison douce et sécurisée via le pont de Bissy avec la liaison cyclable départementale qui desservira Montferrier-sur-Lez, Saint-Clément-de-Rivière et Prades-le-Lez.

Elle participera, lorsqu'elle sera totalement achevée, à réduire de manière significative le temps de parcours, estimé à 20 minutes en vélo à assistance électrique, ce qui la rend compétitive par rapport aux déplacements en véhicules individuels et aux transports en commun aux heures de pointe.

Cette ligne structurante du réseau Express Vélo contribue aussi à l'essor du « vélo tourisme » entre Montpellier et ses espaces naturels de proximité en garantissant un accès sécurisé et facilité aux voies vertes du réseau départemental. Elle constitue un moyen rapide et agréable pour accéder à la base nature réalisée par la Communauté de Communes du Grand Pic Saint Loup sur le site de Saint Sauveur à Saint-Clément-de-Rivière.

Enfin, elle desservira la proximité du CHU, les sites universitaires, l'Institut du Cancer de Montpellier et plus largement tout ce secteur.

---

**8 km** de véloligne pour relier à terme le centre-ville de Saint-Gély-du-Fesc au Pôle d'Échange multimodal Occitanie de Montpellier

***dont 4,5km déjà réalisés***

---

**20 min** de Saint-Gély-du-Fesc au PEM Occitanie, soit **8 km**

**34 min** de Saint-Gély-du-Fesc aux Arceaux, soit **12 km**

---

## 2°) La réalisation des travaux de la 1ère tranche de la véloligne 10a

Début août 2022, la Métropole de Montpellier a engagé les premiers travaux concernant la section entre l'entrée du lotissement du Plateau de Piquet et le carrefour de Bissy d'une longueur de 1,5 kilomètre sur une largeur de 4.5 mètres, désormais achevés.

Ils ont utilisé l'ancienne route départementale et se poursuivent sur son délaissé jusqu'au Domaine Maspiquet et le giratoire avec la route de Grabels (RM127E3 Ouest). Enfin, ils se prolongent le long de la RM986E2 entre cette ancienne voie départementale devenue métropolitaine et la RD986 (Route de Ganges à 2x2 voies).

Seule la section entre le domaine Maspiquet et le carrefour de la route de Grabels, dont les travaux ont été réalisés et financés par le Département, prend la configuration d'un « chaudiou », chaussée à voie centrale banalisée comportant deux espaces latéraux de 1,50m dédiés aux cycles de part et d'autre d'une voie centrale pour la desserte motorisée des riverains.

Ces travaux ont été réalisés par l'Entreprise Colas (revêtements, chaussées, clôtures) et son sous-traitant principal Cazal (terrassements et assainissement).

## Le financement

Cette première tranche représente un coût de 1,58 M d'euros TTC financé par :

- **Montpellier Méditerranée Métropole : 61,34 %**
- **État : 30,5 %** (dont 18% au titre du programme France relance et 12,5% dans le cadre de la Dotation de Solidarité Investissement Local Plan Vélo & Mobilités Actives)
- **Région Occitanie : 5 %**
- **Communauté de Communes du Grand Pic St Loup : 3,16 %** (soit une offre de concours forfaitaire de 50 000 euros)

Ce montant de ces travaux est réparti comme suit :

- Terrassements, assainissement, chaussées : 1,4 M €
- Signalisation, équipements : 67 000 €
- Aménagements paysagers : 119 000 €





### 3°) Les travaux réalisés par le Département



Pour des raisons d'organisation, d'interface entre les deux chantiers et d'accessibilité pour les engins, le Département a coordonné ses travaux avec ceux de la Métropole pour assurer la réalisation du tronçon Nord de cette piste cyclable.

**Ainsi, le démarrage des travaux départementaux est intervenu à partir du mois d'octobre 2022 pour une durée de 2 mois.**

Le principe de l'aménagement de la partie départementale a consisté en la réalisation d'une Chaussée à Voie Centrale Banalisée (CVCB) sur la RD986E1 qui dessert Saint-Gély-du-Fesc, les Vautes et le domaine de Piquet.

Cette chaussée comprend une voie centrale unique d'une largeur de 3,10 m utilisable dans les deux sens de circulation pour les véhicules motorisés (vitesse abaissée à 70km/h) et de deux voies latérales colorées de 1,50 m réservées aux vélos.

Le raccordement au réseau cyclable de la commune de Saint-Gély-du-Fesc, s'effectuera dans le cadre du chantier en cours de l'échangeur du LIEN. Ce projet offrira des connexions possibles jusqu'au domaine de Saint Sauveur et vers les établissements scolaires de Saint Clément de Rivière.

**Le montant des travaux financés par le Département est de 192 000 € TTC.**

#### **Un engagement départemental pour les pistes cyclables**

Que ce soit pour les trajets du quotidien, le sport, les loisirs ou même les vacances en itinérance, le Département accompagne les Héraultais à pratiquer le vélo. Assurer la continuité cyclable est l'une des priorités comme la réalisation de nouvelles voies. Le Département compte 700km d'itinéraires cyclables (pistes, voies vertes, bandes cyclables, voies partagées, chaudiours...) et plus de 400 nouveaux km viendront compléter cette offre d'ici 2024.

## 4°) Les travaux réalisés par Saint-Gély-du-Fesc

**Saint-Gély-du-Fesc pense, depuis plus de quinze ans, la place des mobilités douces dans un objectif de meilleur partage de l'espace public permettant à chaque usager de cohabiter tout en favorisant la pratique du vélo.**

La Ville de Saint-Gély-du-Fesc œuvre pour leur développement en équipant l'ensemble des voies structurantes de pistes ou aménagements cyclables selon un schéma bien établi qui sert de feuille de route. L'ambition est de relier les principaux pôles de vie et de services de la commune et de les connecter aux itinéraires intercommunaux et départementaux. En parallèle, des aires de stationnement vélos continueront à être déployées devant les équipements publics.

A ce jour, ce linéaire composé de voies structurantes, de voies secondaires et de chemins déjà équipés et signalés est de plus de **11,7 kilomètres**. Ainsi, chaque nouveau projet de réaménagement de voie est l'occasion pour la Ville de développer ses aménagements cyclables, qu'il s'agisse de la rue des Erables, de Coulondres, de Valène, de Valmont, de la Colline, des Verriès ou de l'avenue du Pichagret. Depuis 2020, ce ne sont pas moins de trois axes majeurs qui ont été aménagés ou complétés pour un linéaire de plus de 1.100 mètres.

Les futurs projets de rénovation de voiries seront encore l'occasion de poursuivre la dynamique entreprise, en particulier avec la rénovation de la rue du Patus sur un linéaire de 1.040 mètres dont les travaux débiteront à l'automne. Viendront ensuite la rue de la Rompude, l'avenue des Cévennes, l'avenue du Mas de Finet et la rue du Puech de Brissac.

**Cette structuration s'appuie notamment sur la traversée Nord-Sud avec la piste cyclable de l'avenue du Clapas qui sera connectée à la Véloligne montpelliéraine via les futurs aménagements du Lien réalisés par le département.**

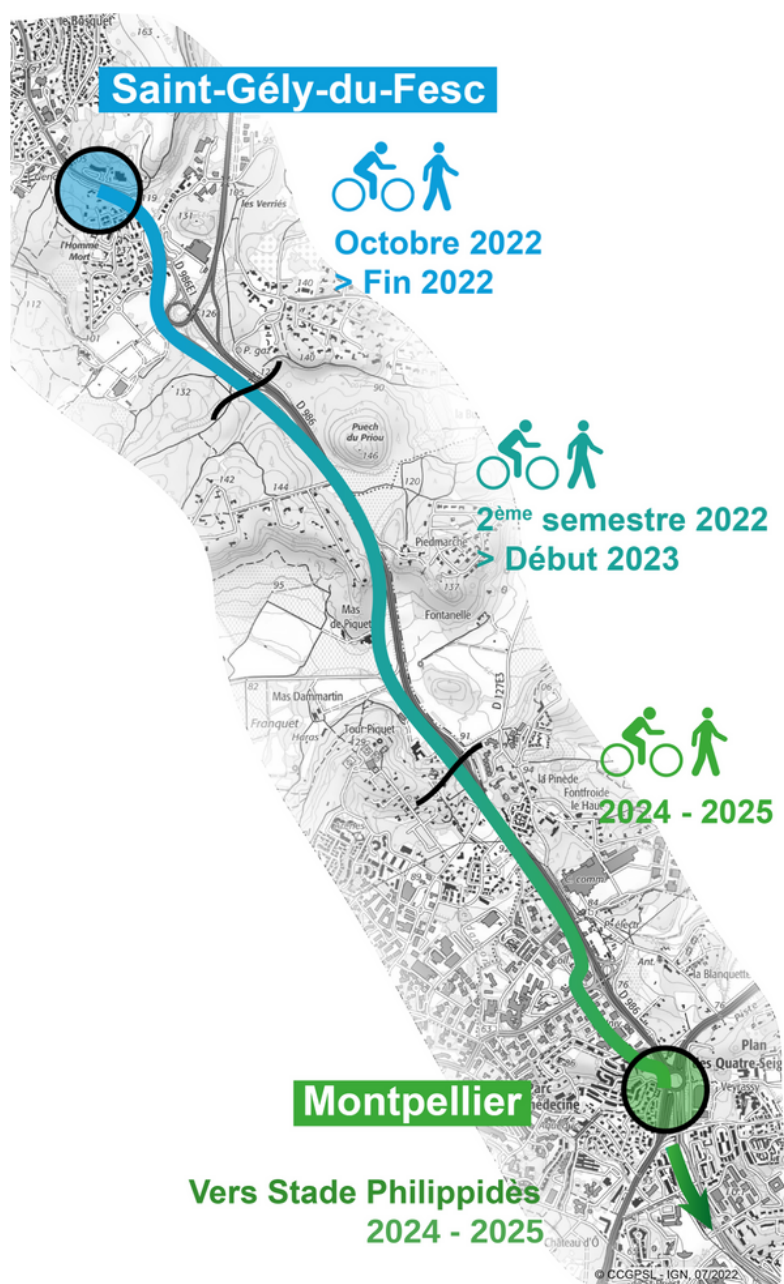
La Véloligne Montpellier – Saint-Gély-du-Fesc permettra aux Saint-Gillois de se rendre à vélo à Montpellier en 20 minutes. Cette première tranche, réalisée par la Métropole Montpellier Méditerranée et le Département de l'Hérault, marque une étape importante pour les habitants des deux intercommunalités qui se trouvent dorénavant connectées.

## 5°) Les ultimes travaux métropolitains

Les aménagements qui permettront de relier le pont de Bissy au rond-point de la Lyre interviendront entre 2024 et 2025.

Les travaux permettant de relier le rond-point de la Lyre au Stade Philippiès devraient démarrer en janvier 2024 et permettre un accès direct au centre-ville de Montpellier.

La Véloligne N°10a sera opérationnelle dans son intégralité en 2025.





## 6°) Focus sur le réseau express vélo

**Montpellier Méditerranée Métropole, en parallèle de la mise en place de la gratuité totale des transports en commun pour les habitantes et les habitants de la métropole d'ici fin 2023, met tout en œuvre pour inciter à la pratique des mobilités actives, comme le vélo. C'est pourquoi, elle a prévu d'y consacrer 150 M€. Cette politique cyclable ambitieuse vient compléter l'offre d'intermodalité, au service de la transition écologique.**

Dans ce cadre, elle a inscrit la création d'un Réseau Express Vélo, c'est-à-dire un réseau cyclable continu, sécurisé et confortable qui relie les cœurs de village des communes au cœur de la Métropole jusqu'à la place de la Comédie, mais aussi les communes du territoire entre elles. Au total, ce Réseau Express Vélo devra être constitué d'environ 235 km de linéaire dont 75% seront réalisés au cours du mandat.

Le Réseau Express Vélos a été baptisé « Vélolignes » et sera constitué par :

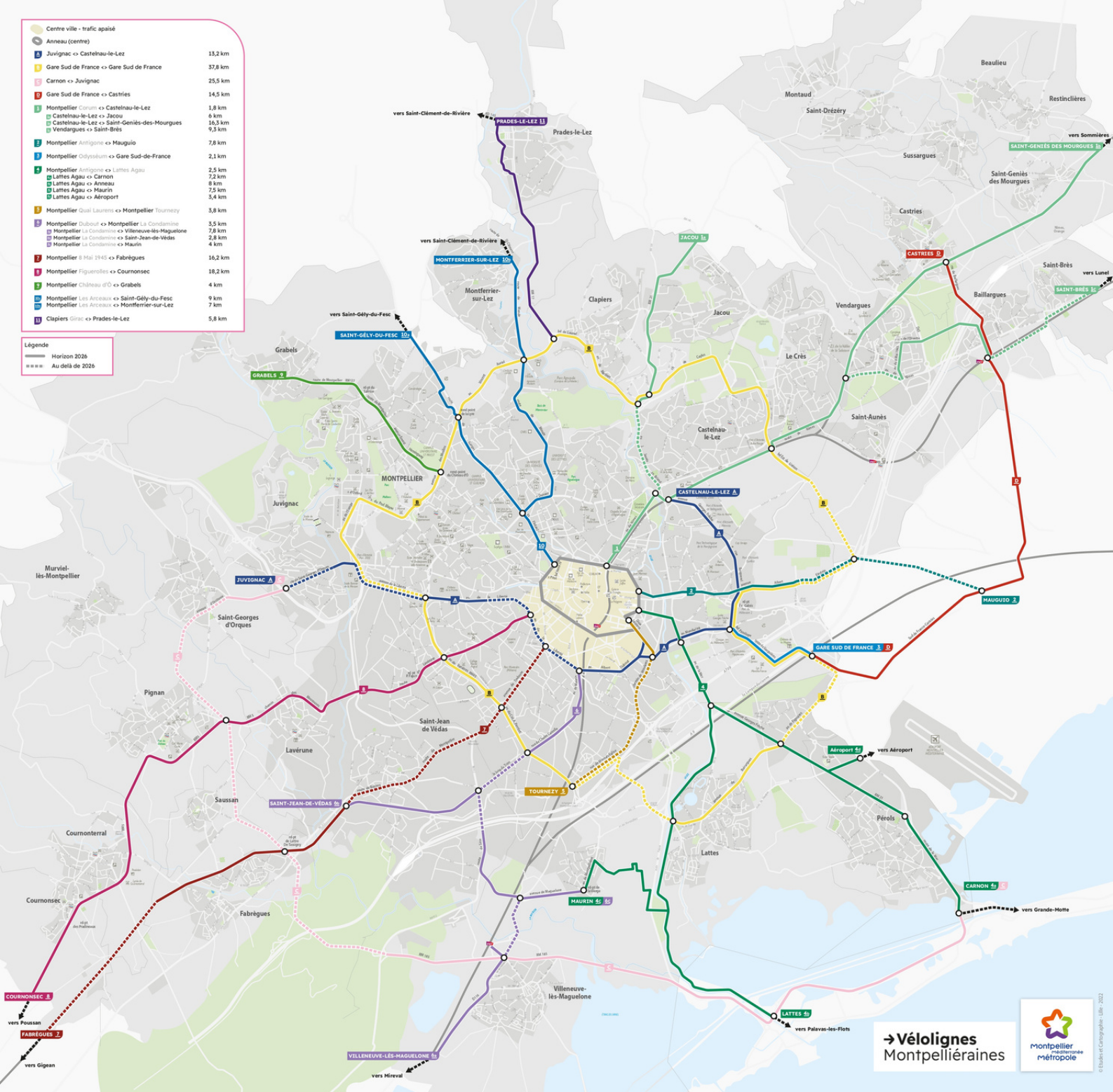
### Un anneau autour du centre-ville de Montpellier

#### 4 anneaux :

- A** : Juvignac – Castelnau le Lez
- B** : Gare Sud de France – Grammont
- C** : Carnon – Juvignac
- D** : Gare Sud de France – Castries

#### 11 Radiales :

- 1.** Montpellier Corum – Castelnau le Lez
  - 1a** : Castelnau le Lez – Jacou
  - 1b** : Castelnau le Lez – Saint Génès des Mourgues
  - 1c** : Vendargues – Saint Brès
- 2.** Montpellier Antigone – Mauguio
- 3.** Montpellier Odysseum – Gare Sud de France
- 4.** Montpellier Antigone – Lattes Agau
  - 4a** : Lattes Agau – Carnon
  - 4b** : Lattes Agau – Anneau C
  - 4c** : Lattes Agau – Maurin
  - 4d** : Lattes Agau - Aéroport
- 5.** Montpellier Quai Laurens – Montpellier Tournezy
- 6.** Montpellier Dubout – Montpellier La Condamine
  - 6a** : Montpellier La Condamine – Villeneuve lès Maguelone
  - 6b** : Montpellier La Condamine – Saint Jean de Védas
  - 6c** : Montpellier La Condamine - Maurin
- 7.** Montpellier 8 mai 1945 – Fabrègues
- 8.** Montpellier Figuerolles – Cournonsec
- 9.** Montpellier Château d'Ô – Grabels
- 10a.** Montpellier Les Arceaux – Saint Gély du Fesc
- 10b.** Montpellier Les Arceaux – Montferrier – sur - Lez
- 11.** Clapiers Girac – Prades le Lez



Ce Réseau Express sera naturellement complété d'un maillage plus fin constitué de réseaux de liaison et proximité. Ces réseaux complémentaires permettront un rabattement sur le Réseau Express et une desserte fine de tous les territoires. Chaque habitant de la Métropole bénéficiera alors d'un réseau de proximité proche de son domicile pour rejoindre un réseau de liaison puis le Réseau Express.



## CONTACT PRESSE

Sophie PEROUX-LEPAGE

Attachée de presse

Montpellier Méditerranée Métropole

Ville de Montpellier

Tél. 04 67 13 69 78 / 06 99 60 09 18

[s.lepage@montpellier3m.fr](mailto:s.lepage@montpellier3m.fr)

[montpellier3m.fr](http://montpellier3m.fr) - [montpellier.fr](http://montpellier.fr)



[newsroom.montpellier3m.fr](http://newsroom.montpellier3m.fr)

